



Séance du 27 mai 2010

N°2010.05.B.3.

OBJET : BALAYAGE DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Le vingt-sept mai deux mille dix à seize heures trente minutes, les membres du bureau communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville de Monts sous la présidence de Monsieur Jacques DURAND.

Etaient présents :

- Commune d'Artannes-sur-Indre : M. Pascal HOULARD
- Commune d'Esves-sur-Indre : Mme Lucie DEGAIL
- Commune de Montbazou : M. Bernard REVECHE
- Commune de Monts : M. Jacques DURAND
- Commune de Saint-Branches : M. Bernard BOURINEAU
- Commune de Sorigny : M. Alain ESNAULT
- Commune de Truyes : M. Jean-Claude LANDRE
- Commune de Veigné : M. Patrick MICHAUD

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 25 juin 2008 portant délégation au bureau du pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant ou en la forme négociée ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant la nécessité de procéder à un balayage mécanique régulier des voiries des ZAE afin de préserver un environnement de qualité aux entreprises installées ;

Vu les offres présentées par les sociétés ERCO et SITA SUEZ ;

Après en avoir délibéré, le bureau a décidé à l'unanimité :

- **De retenir** l'offre présentée par SITA SUEZ au prix de 4 921,05 € HT par passage (sur la base d'un passage par trimestre) d'une balayeuse aspiratrice ;
- **D'autoriser** M. le Président à signer le contrat correspondant.

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Transmis à la Préfecture le :

07 JUIN 2010

Publié ou notifié le :

09 JUIN 2010

Pour extrait conforme

Le Président,



Jacques DURAND